



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Alcoolisme

Question écrite n° 43379

Texte de la question

M. Adrien Zeller appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les dangers pour la jeunesse résultant de la consommation de mélanges prêts à consommer d'alcool et de boisson pétillante. En effet, le fait de présenter ces boissons comme rafraichissantes, leur conditionnement en canette et leur prix réduit sont autant de facteurs attractifs pour les jeunes consommateurs. Aussi il lui demande quelles mesures il entend prendre afin de rendre moins banale la vente de boissons qui, selon les spécialistes en alcoologie, favorisent considérablement le processus d'alcoolisation des jeunes.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale informe l'honorable parlementaire qu'il est bien conscient du danger présente par les nouvelles boissons-soda mélangées d'alcool distillé, destinées plus particulièrement aux jeunes. L'avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, en date du 10 septembre 1996, met l'accent sur l'aspect trompeur de ces boissons susceptibles d'induire une dépendance comme toute boisson alcoolique. Une réflexion est en cours en vue de définir les actions qui s'imposent pour mieux protéger les jeunes contre les risques liés à la banalisation de ces nouvelles boissons alcooliques. Le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale assure en tout état de cause l'intervenant qu'il entend soulever auprès de la commission européenne les problèmes posés par ce type de produits, d'un point de vue de santé publique, afin que des solutions puissent être dégagées au niveau européen. Le Parlement a d'ores et déjà adopté, à l'occasion de l'examen de la loi de financement de la sécurité sociale, le principe de mesures visant à renforcer la taxation pratiquée sur ces produits. Des mesures visant à imposer l'inscription d'un message d'information sanitaire sur les différents conditionnements de ces produits sont en outre à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Zeller Adrien](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43379

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 1996, page 5145

Réponse publiée le : 24 février 1997, page 983